



ACCUEIL [+ ACTUALITÉS](#) [+ DÉPARTEMENTS](#) [+ PETITES ANNONCES](#) [+ ANNONCES LÉGALES](#) [+ COMMUNAUTÉ](#) [+ SERVICES](#) LIENS

Rechercher

Vous êtes ici : [Accueil](#) > Article : Colère des salariés du champagne

ÉPERNAY

Colère des salariés du champagne

Réagir

Envoyer

Imprimer

Afin de faire valoir leurs revendications touchant aux augmentations de salaires, à la revalorisation des allocations de départ à la retraite et craignant de voir une partie de leurs métiers confiée à la sous-traitance, près de 600 salariés du champagne ont manifesté jeudi dans Reims et ont même menacé de bloquer les pressoirs (l'union du vendredi 11 septembre).

Du côté des employeurs faisant partie de la commission tripartite du champagne, la discussion n'est toujours pas rompue, même si les requêtes formulées par la CGT semblent difficiles à satisfaire. « La CGT demande une augmentation des salaires de 3 %. Nous proposons 1 % », explique Patrick Molién, au nom des employeurs. « Dans le contexte économique actuel - inflation négative, vente du champagne en repli de 23 %, plus encore à l'exportation -, nous ne pouvons pas satisfaire cette demande. Mais les salariés ne sont pas victimes de l'absence d'un accord puisqu'ils bénéficient tout de même d'une augmentation de 1 % depuis le mois d'avril (1). » Sur la revalorisation des allocations de départ à la retraite, le président de la délégation des employeurs signale que « les salariés des maisons de champagne bénéficient déjà, et de loin, d'avantages

non substantiels dans leurs conventions collectives et que ce n'est pas non plus le moment d'examiner cette question ».

Enfin, sur les risques de voir demain de plus en plus de métiers du champagne (tirage, dégorgement, remuage, habillage) confiés à la sous-traitance, Patrick Molién s'explique : « Il y a déjà eu des suppressions de métiers pénibles. Qui s'en plaindra ? La sous-traitance est souvent imposée dans le cadre de contrats d'approvisionnement avec les coopératives qui fournissent les raisins et qui nous demandent qu'on leur confie certaines tâches. Mais aujourd'hui, il n'y a aucun élément nouveau qui puisse permettre de s'inquiéter plus que cela. Nous avons mis en place l'an dernier l'observation des compétences et des métiers de l'emploi et nous demandons aux syndicats, même avec le concours d'un cabinet extérieur, de nous préciser leur pensée quant à l'évolution des métiers. On attend toujours leur proposition. Je ne les sens pas beaucoup sur ce point-là ».

Alain MOYAT

(1) Les salariés du champagne sont environ 15 000 dont 4 500 travaillent en maison, le reste chez des vigneron.

vendanges2009
viticulture

Haut de page

Article paru le : **15 septembre 2009**

Envoyer cet article à un(e) ami(e)

Imprimer cet article

[> Articles sur le même thème](#)

[> Articles sur la même localité](#)

Les commentaires (0 commentaires)

[» Tous les commentaires](#)

Réagir à cet article

Login (Email) :

Mot de passe :

[Mot de passe oublié?](#)

Votre commentaire :

Veuillez vous connecter pour pouvoir poster un commentaire !

[Mentions légales](#)

[Qui sommes-nous ?](#)

[Contactez-nous](#)

Rechercher

Actualités

France/Monde
Economie
Champagne
Politique
Société
Faits divers / Justice
Culture & loisirs

Votre département

Marne
Ardennes
Aisne

Vos villes

Reims
Charleville-Mézières

Communautés

Forums
Publiez vos photos
Visitez la galerie photos
Proposez un événement
Communiquez vos infos

Services

Agenda
Guide touristique
Météo
Concours
Programmes télé
Gérez votre abonnement
papier

Petites Annonces

Immobilier
Automobile
Emploi
Emploi local
Bonnes affaires
Villégiatures
Passer une annonce

Groupe Hersant Média

L'est-éclair
Libération Champagne
L'Aisne Nouvelle
Paris Normandie
La Provence
Nice Matin
Corse Matin
Yves Matin